

siste précisément à être catholique d'abord et canadienne française. Catholiques et frères, termine Monseigneur, restons unis sous la bénédiction de l'Eglise, et aimons-nous ! Comme le disait mon ancien élève et mon collègue, Mgr Roy, ce matin même, c'est à ce signe qu'on reconnaît les vrais disciples de Jésus. *In hoc cognoscent omnes !*

M. le premier ministre, Sir Lomer Gouin, fit un éloquent éloge de la mutualité. Il se félicita d'être lui-même un Artisan et affirma mais en souriant, qu'après le titre de premier ministre, c'est celui de président des Artisans qu'il ambitionnerait. La mutualité, continue-t-il, est vieille comme le monde. Ce qui est vrai sans doute, entendu au sens large. Par la mutualité organisée l'homme enchaîne les risques de la faiblesse, il multiplie les forces de son activité. En Grèce, à Rome, en Germanie, en Gaule, partout les hommes ont été puissants par les associations et les compagnonnages. C'est l'histoire de tous les siècles.—M. le ministre abonde dans le sens de l'initiative qu'a prise Monseigneur. Au bien déjà fait, les Artisans doivent tendre à en ajouter d'autre : le bien social, par exemple, l'assistance effective aux belles œuvres nationales, comme l'Université Laval et sa bibliothèque. Rien de plus facile que d'amender la charte de façon à pouvoir prélever des fonds extraordinaires pour ce noble but. Puis, M. Gouin félicite la Société de prêcher la paix et l'harmonie. Il souhaite aux Artisans de progresser encore, mais il estime qu'ils n'ont pas lieu de regarder avec envie dans le champ du voisin : « le blé qui pousse dans leur propre champ porte des épis qui sont assez dorés ! »—Non seulement la mutualité aide à la richesse et au progrès matériel du peuple, continue Sir Lomer, mais encore elle rapproche les âmes. C'était l'enseignement de la fameuse encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers, en 1891. C'est la leçon aussi de notre propre expérience. La Société des Artisans rapproche et unit les fils de la race et du